



COMMUNE DE GRANDCOUR

Election complémentaire à la Municipalité du 15 avril 2018 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste « Grandcour-Ensemble », comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

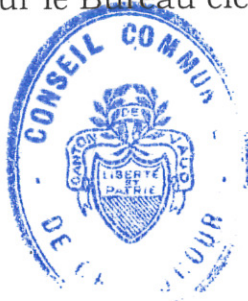
PROCLAME

Monsieur Olivier DE BLAIREVILLE, né le 07.07.1971, originaire de Champvent, domicilié à la Place des Chavannes 2 à Grandcour, **élu tacitement Conseiller Municipal** pour la fin de la législature 2016-2021.

Pour le Bureau électoral

Le Président :


Cyril Combremont



La Secrétaire :


Chantal Moret

Grandcour, le 19 mars 2018